ÉLÉMENTS DE DESCRIPTION DE L'ARABE PARLÉ À MATEUR (TUNISIE)

Giuliano **MION***Università « G. d'Annunzio » di Chieti-Pescara

BIBLID [1133-8571] 21 (2014) 57-77

Resumen: Este artículo ofrece una descripción sintética de las características fundamentales (fonológicas y morfosintácticas) del dialecto árabe de Mateur, pequeña ciudad situada en el medio rural del norte de Túnez, a unos cuarenta kilometros de Bizerta.

Palabras clave: Dialectología árabe, árabe magrebí, árabe dialectal tunecino, Túnez, Mateur.

Abstract: This paper provides a synthetic description of the main phonemic and morphosyntactic features of the Arabic dialect of Mateur, a small village located in the rural area of north Tunisia, 40 km. far from Bizerta.

Key words: Arabic Dialectology, Maghrebi Arabic, Tunisian Arabic Dialect, Tunisia, Mateur

تلخيص: يقدم هذا البحث وصفاً تركيبياً لأهم الخصائص الصوتية والصرفية والتركيبية للهجة العربية المحكية في ماطر، مدينة صغيرة واقعة في الوسط الريفي في شمال تونس، على مسافة 40 كم. من مدينة نيزرت.

كلمات مفاتيح: علم اللهجات العربية، العربية المغربية، اللهجة العربية التونسية، تونس، ماطر.

giuliano.mion@unich.it. Je tiens à remercier Mohamed Meouak pour les suggestions qu'il m'a gentiment fournies.

1. Mateur

Située à l'intérieur d'une région agricole du nord de la Tunisie, très proche du lac et du parc national d'Ichkeul (*Iškəl*), Mateur est une ville qui se trouve à presque 65 kilomètres au nord-ouest de Tunis et à 40 kilomètres au sud de Bizerte. Sur le plan administratif, elle est le chef-lieu d'une 'délégation' (*mustamadiyya*) appartenant au 'gouvernorat' (*wilāya*) de Bizerte et compte environ 31.400 habitants.

La version arabe officielle du toponyme est $M\bar{a}tir$, en arabe dialectal $M\bar{a}tar$ (d'où l'ethnonyme $m\bar{a}tri$ 'mateurois', pl. $m\bar{a}tr\bar{t}ya$), dont l'étymologie est assez obscure puisqu'on la rattache aussi bien à une forme latine telle que matarus (<*mater' 'mère' dans le sens de 'patrie'?) qu'à une racine arabe $\sqrt{m-t}$ -r (\rightarrow ar.cl. matar, ar.tun. mtar 'pluie'; ar.cl. $m\bar{a}tir$ 'pluvieux') qui se référerait évidemment à l'abondance des pluies de la région.

L'économie de la ville se base essentiellement sur le secteur agricole, qui occupe la plupart des activités de la population, et sur le secteur industriel, qui se développe autours d'établissements situés dans les alentours de la ville.

Les éléments de description de l'arabe dialectal de Mateur qui fait l'objet de cette brève étude ont été tirés d'enregistrements de conversations spontanées recueillis auprès de locuteurs de sexe masculin, âgés entre 20 et 35 ans, avec un niveau de scolarisation correspondant à l'éducation de base.

À notre connaissance, le parler de Mateur n'a pas été examiné jusqu'à présent et on ne dispose que d'une très succincte anthologie de textes concernant des jeux d'enfants publiée en 1944 par A. Louis et E. Crosse.

2. Phonologie

2.1. Réalisations consonantiques

2.1.1. L'ancien phonème */q/ se réalise comme une vélaire occlusive sonore g: $g\bar{a}l$ 'dire', gbal 'avant', $gudd\bar{a}m$ 'devant', $gd\bar{u}m$ 'ancien', $gubg\bar{a}b$ 'sabots', $lg\bar{a}$ 'trouver', $\hbar rug$ 'brûler'. On trouve cependant chez les locuteurs les plus cultivés une tendance à remplacer g par une réalisation q en tant que variante stylistique haute : $qr\bar{a}$ 'étudier', l-qur? $\bar{a}n$ 'Coran'.

2.1.2. Les anciennes interdentales */ \underline{t} / et */ \underline{d} /, comme il arrive dans la plupart des variétés tunisiennes⁽¹⁾, se sont conservées régulièrement en \underline{t} et \underline{d} : \underline{t} l $\underline{\bar{a}}$ \underline{t} a 'trois', \underline{dkur} 'rappeler', $h\bar{a}\underline{d}a$ 'ce'.

Conformément, les deux anciennes emphatiques */d/ et */d/ se sont confondues en une seule interdentale sonore pharyngalisée \underline{d} : $xa\underline{d}d\bar{a}r$ 'marchant de fruits', $\underline{d}hak$ 'rire', $ta\underline{d}\bar{a}mun$ 'solidarité'.

2.1.3. L'ancien phonème */j/, comme dans tout le territoire tunisien⁽²⁾, se réalise toujours comme une palatale fricative sonore \check{z} : $\check{z}\bar{a}r$ -i 'mon voisin', $b\partial$ - $\check{z}nab$ 'à côté de', $\hbar \bar{a} \check{z}a$ 'chose'.

On rappellera, d'ailleurs, que le \check{z} passe à z en présence d'une sibilante z/s dans le mot, selon un modèle partagé par toute la Tunisie⁽³⁾, comme dans * $\check{z}azz\bar{a}r > zazz\bar{a}r$ 'boulanger' (cf. ar.cl. $\check{g}azz\bar{a}r$) et * $z\bar{u}\check{z}/\check{z}uz > z\bar{u}z$ 'deux, une couple' (cf. ar.cl. $zaw\check{g}$)⁽⁴⁾.

2.1.4. L'ancien phonème */r/ possède deux allophones, soit r en présence de voyelles antérieures et r en présence de voyelles postérieures ou/et arrondies : /rīti/ 'tu^f as vu' $\rightarrow r\bar{t}ti$, /rūħ-u/ 'son âme, lui-même' $\rightarrow r\bar{u}\hbar$ -u. Au-delà du cas d'opposition de quelques paires minimales qui sont répandues aussi dans toute l'Arabophonie (à l'instar de $\xi \bar{a}ri$ 'courant' $\neq \xi \bar{a}r$ -i 'mon voisin'), il ne semble cependant pas que ce r ait gagné un plein statut phonématique.

2.2. Phénomènes vocaliques

2.2.1. La voyelle longue \bar{a} , quand elle est accentuée et se trouve en contexte non marqué, se réalise avec une $im\bar{a}la$ spontanée⁽⁵⁾, c'est-à-dire un phénomène de

(4) Ce traitement est notoirement différent dans d'autres régions du Maghreb. C'est pour cela que les réalisations du zawğ de l'arabe classique peuvent varier et, au moins au niveau de dialectes koïnisés, nous laissent distinguer le libyen zōz, le tunisien zūz, l'algérien zūğ et le marocain žūž.

⁽¹⁾ Mahdia et Moknine représentent les deux seules variétés musulmanes de la Tunisie où les interdentales sont passées à des occlusives. Par delà de ces deux variétés, l'occlusion des anciennes interdentales est pratiquée par les sociolectes juifs à l'instar, par exemple, de ceux de Tunis (Cohen 1964), de Sousse (Saada 1968) et de l'île de Djerba (Behnstedt 1998).

⁽²⁾ Voir, à ce propos, Cantineau (1960 : 59 et ss.).

⁽³⁾ Cantineau (1960 : 60).

⁽⁵⁾ Cantineau (1960 : 99) rappelle qu'au Maghreb on peut distinguer les parlers avec imāla (Tripoli, Tunisie, certaines zones de l'Algérie), les parlers telliens avec un -ā un peu nasalisé,

palatalisation purement phonétique qui est totalement indépendant d'autres éléments du mot⁽⁶⁾. Si \bar{a} accentué se trouve au début ou en position centrale de mot, il se réalise avec un timbre [ϵ :]; si \bar{a} accentué se trouve en position finale de mot (donc $-\bar{a}\#$), il se réalise avec un timbre [ϵ :]. Si \bar{a} n'est pas accentué, en contexte non marqué il se réalise [ϵ]⁽⁷⁾. Pour indiquer la présence de l' ϵ 1 transcription employée dans ces pages se sert toujours du symbole graphique ϵ 2 : ϵ 3 ma 'mais' ϵ 4 [ϵ 6:m ϵ 9], ϵ 6 porte' ϵ 7 [ϵ 8:b], ϵ 7 hiver' ϵ 9 [ϵ 9], ϵ 8 'non' ϵ 9 [ϵ 9].

En dehors de tout contexte non marqué, soit en contact avec des consonnes postérieures, \bar{a} se réalise [a] s'il est précédé par des pharyngales, et [a] s'il est précédé par des emphatiques. Si \bar{a} est précédé par la consonne / Γ /, à Mateur l' $im\bar{a}la$ est bloquée, alors qu'à Tunis et à Sousse elle peut également se vérifier : /mta Γ -i 'mien' \to Mateur $mta\Gamma$ -i ['mta: Γ 1], Tunis/Sousse $mta\Gamma$ -i ['mta: Γ 1], / Σ ma Γ 3/ 'groupe' \to Mateur [' Σ 3ma: Γ 3], Tunis/Sousse [' Σ 3ma: Γ 3].

- 2.2.2. La voyelle brève a finale du morphème suffixe féminin (la $t\bar{a}$? $marb\bar{u}$ ta de l'arabe classique) se réalise phonétiquement [α], exception faite lorsqu'elle est précédée par une consonne gutturale qui provoque un timbre [a] ou [a].
- 2.2.3. La présence de consonnes labiales provoque un fort arrondissement de la voyelle en contact : famma > fumma ['fomma] 'il y a', fhəmt > fhumt [fhomt] 'j'ai compris', $fərt\bar{a}s > furt\bar{a}s$ [for'ta:s] 'teigneux'. L'arrondissement vocalique se réalise également en présence des consonnes emphatiques : tbaq > tbuq [tboq] 'assiette', bsal > bsul [bsol] 'oignon', tallast > tullast [tol'last] 'tu^m as fait sortir'⁽⁹⁾.
- 2.2.4. Un phénomène particulier concerne la voyelle de la préposition *fi* 'en, dans' lorsqu'elle reçoit le pronom suffixe de 3^{ème} pers. sg. fém. -*ha*. Ainsi, le mot /fīha/ 'en elle' est ainsi régulièrement réalisé en materois [ˈfɐːhæ], alors

les parlers sahariens avec un -ä et les parlers avec fracture de l'imāla (parlers nomades tunisiens).

⁽⁶⁾ On se réfère ici à l'imāla des variétés qəltu mésopotamiennes qui, en tant que phénomène phonologique (et non pas phonétique), est provoquée exclusivement par la présence de *i/ī dans le mot.

⁽⁷⁾ Plus avancé que [x], mais moins que [x].

⁽⁸⁾ Sur les qualités des voyelles tunisoises, Mion (2008) et Durand (2012).

⁽⁹⁾ Ce phénomène, en particulier pour les schèmes CaCCān, est partiellement connu aussi par le tunisois, comme d'après Singer (1984 : 145).

qu'à Tunis il serait fīha et, dans le Sahel, à Takrouna fē-ha⁽¹⁰⁾ et à Mahdia fē $he^{(11)}$.

2.2.5. Les anciens diphtongues */ay/ et */aw/ se sont réduits à des voyelles longues respectivement \bar{i} et \bar{u} : $\bar{s}\bar{i}x$ 'cheikh', l- $y\bar{u}m$ 'aujourd'hui'. À Mateur, la réduction des deux diphtongues respectivement à \bar{e} et \bar{o} (qui donnerait $\bar{s}\bar{e}x$ et lyōm) qui en Tunisie ne se vérifie que dans les parlers hilaliens, comme par exemple celui des Marāzīg de Douz⁽¹²⁾, n'est jamais documentée.

2.3. Aspects syllabiques

2.3.1. Si une séquence */CCC/ (ou à la limite */CCCC/) se réalise, une voyelle épenthétique à s'insert entre la première et la deuxième consonne, faisant ainsi résulter une séquence /C°CC/ (ou à la limite /C°CCC/) : ainsi, fhumt 'tu as compris' peut provoquer cette situation lorsqu'il reçoit un pronom suffixe commençant par une consonne, comme dans *fhumt-ni (avec un schéma CCvCCCv) qui se réalise fhum²t-ni ['fhomətni] 'tu m'as compris' (cf. le tunisois fhəmt-ni, réalisé ['fhəmni] en parlé rapide, avec la chute du segment /t/)(13). Ce processus se produit également en position de joncture entre deux mots : */šīx lblād/ $\rightarrow \check{s}\bar{\imath}x \ \partial l - bl\bar{a}d$ 'le cheikh du pays' (cf. Tunis $\check{s}\bar{\imath}x \ l\partial - bl\bar{a}d$), */mən hnā/ \rightarrow mən ^əhnā 'd'ici'

On remarquera par conséquent que dans le parler de Mateur les voyelles brèves qui parviennent à se trouver en syllabe ouverte à cause de ce processus sont tolérées, comme on le constate par exemple dans la conjugaison verbale : *nəxdəm* 'je travaille' → **nəxdmu* > *nəx³dmu* 'nous travaillons' réalisé carrément ['nevedmo]⁽¹⁴⁾ (où le passage intermédiaire est documenté par le tunisois).

2.3.2. Les voyelles brèves en syllabe ouverte ne sont pas tolérées hors des conditions prévues au § 2.3.1 et un recul vocalique en empêche l'occurrence : whole 'garçon, enfant, fils' \rightarrow wold-i 'mon fils'.

⁽¹⁰⁾ Marçais, Guîga (1958-61: 3064).

⁽¹¹⁾ Yoda (2008: 489).

Cf. Boris (1958) et Ritt-Benmimoun (2014b). (12)

⁽¹³⁾ En *māṭri*, si l'élocution n'est pas rapide, on entend aussi [fa'homətni].

On observera, d'ailleurs, la réalisation nettement [e] de /ə/. (14)

3. Morphosyntaxe

3.1. Le système verbal

3.1.1. Le verbe présente des conjugaisons caractérisées par des traits qui n'ont pas une typologie citadine, au moins dans le domaine tunisien, parce qu'elles possèdent une distinction de genre (masculin \neq féminin) à la $2^{\text{ème}}$ personne du singulier. On rappellera, en effet, qu'en arabe tunisien la typologie citadine, représenté par exemple par le tunisois, ne prévoit à cette personne qu'une seule forme verbale (ktabt 'tu^{m/f} as écrit', taktab 'tu^{m/f} écris', aktab 'écris^{m/f}!').

3.1.2. La conjugaison du verbe *xdəm* 'travailler', qui est reproduite dans le schéma suivant, représente un modèle courant pour le verbe triconsonantique :

	Accompli	Inaccompli	Impératif
1sg	xdəmt	nəxdəm	
2^{m}	xdəmt	təxdəm	əxdəm
2^{f}	xdəmti	təx ^ə dmi	əx³dmi
3^{m}	xdəm	yəxdəm	
3^{f}	xədmət	təxdəm	
1pl	xdəmna	nəx³dmu	
2pl	xdəmtu	təx ^ə dmu	əx ^ə dmu
3pl	хәдти	yəx ^ə dmu	

Dans ce modèle de conjugaison, on peut observer deux traits qui diffèrent du tunisois :

- a) le premier consiste en l'opposition de genre à la 2^{ème} personne du singulier déjà signalée au § 3.1.1 ;
- b) le second est l'occurrence d'une voyelle brève en syllabe ouverte dans certaines formes de l'inaccompli, ce qui a été déjà indiqué au § 2.3.1.

En ce qui concerne ce dernier point, il faut en fait rappeler qu'à Tunis le pluriel présente régulièrement *nəxdmu/təxdmu/yəxdmu*, avec une séquence interne de trois consonnes consécutives (à moins que n'interviennent des "liquides" ou des "gutturales", comme dans *yəħ²rqu* 'il brûlent').

On constatera, finalement, que l'impératif se construit avec l'intervention d'une voyelle prothétique accentuée dont la qualité généralement dépend du contexte vocalique et consonantique du mot (ainsi : smas 'écouter' $\rightarrow asmas$ 'écoute^m!', xraz 'sortir' $\rightarrow uxruz$ 'sors^m!').

3.1.3. Le verbe $g\bar{a}l$ 'dire' présente une assimilation systématique du segment /l/ au suffixe -t de l'accompli :

	Accompli
1sg	gutt
2^{m}	gutt
$2^{\rm f}$	gutti
$3^{\rm m}$	gāl
$3^{\rm f}$	gālət ~ gāt
1pl	gulna
2pl	guttu
3pl	gālu

La $3^{\text{ème}}$ pers. sg. du féminin est $g\bar{a}l\partial t$ en position pausale, alors qu'elle est $g\bar{a}t$ si suivie du pronom indirecte dans la construction $g\bar{a}t$ -li 'elle m'a dit', $g\bar{a}t$ -l ∂k 'elle t'a dit', etc.

3.1.4. Quant aux verbes défectueux, on distinguera des différences significatives dans les conjugaisons de l'accompli et de l'inaccompli.

Le schéma reproduit ci-après présente la conjugaison des trois verbes $m \bar{s} \bar{a}$ 'aller', $r \bar{a}$ 'voir' et $\int_{-\bar{a}}^{a} t \bar{a}$ 'donner':

	'aller'	'voir'	'donner'
1sg	mšīt	$r\bar{\imath}t$	$S^a t \bar{\imath} t$
2^{m}	mšīt	$r\bar{\imath}t$	$S^a t \bar{\imath} t$
2^{f}	mšīti	rīti	ſ ^a ṭīti
$3^{\rm m}$	mšā	ŗā	$S^a t \bar{a}$
$3^{\rm f}$	mšāt	ŗāt	ſ ^a ṭāt
1pl	mšīna	$r\bar{\imath}na$	ſ ^a ṭīna
2pl	mšītu	rītu	ſ ^a ṭītu
3pl	mšāw	ŗāw	ſ ^a ṭāw

On observera, finalement, qu'en Tunisie pour 'voir' $r\bar{a}$ (cfr. ar.cl. $ra2\bar{a}$) est le verbe le plus pratiqué à l'accompli, tandis que $s\bar{a}f$ s'est spécialisé pour l'inaccompli⁽¹⁵⁾. La situation algéro-marocaine dans laquelle la forme impérative *ra a provoqué le développement d'un pseudo-verbe 'être' de type $r\bar{a}$ -ni, $r\bar{a}$ -k, etc., est connue même par le mateurois et par l'arabe tunisien en général. Cependant, ce pseudo-verbe en Tunisie a un usage beaucoup plus circonscrit que ce qu'il est possible de constater ailleurs dans le Maghreb occidental et se limite à avoir une valeur exclusivement présentative ($r\bar{a}$ -ni 'me voilà', mais concurrencé, quand même, par $h\bar{a}$ -ni)⁽¹⁶⁾.

Le schéma suivant présent la conjugaison de l'accompli et de l'impératif des deux verbes $m \check{s} \bar{a}$ 'aller' et $\int_0^a t \bar{a}$ 'donner' (17):

	Inaccompli	Impératif	Inaccompli	Impératif
1sg	nəmši		naſṭi	
2^{m}	təmši	əmši	taSṭi	aSţi
2^{f}	yəmši	əmši	taSṭi	aSţi
3 ^m	təmši		yaSţi	
3 ^f	təmši		taSṭi	
1pl	nəmšu		naSṭu	
2pl	təmšu	əmšu	taSṭu	asṭu
3pl	yəmšu		yaSṭu	

Il est par conséquent frappant de constater que le parler de la ville de Mateur se caractérise par un système de conjugaison des verbes défectueux mixtes :

a) À l'accompli, en ce qui concerne le morphème singulier féminin de 3^{ème} personne, ce parler se sert de *-āt* comme dans les parlers sédentaires,

⁽¹⁵⁾ La forme inaccompli de $r\bar{a}$ n'est employée qu'à la $2^{\text{ème}}$ pers.sg. $tr\bar{a}$ avec la signification d'impératif 'donne-moi!, montre-moi!', ce qui correspond donc à l'arabe marocain ara. Dans le territoire tunisien, cette dernière forme nous résulte pratiquée, à côté de $tr\bar{a}$, dans la ville de Sfax

⁽¹⁶⁾ Sur la situation d'autres pseudo-verbes en arabe tunisien et, en particulier, de ceux qui possèdent une valeur modale, voir Mion (2013).

⁽¹⁷⁾ Le verbe $r\bar{a}$ n'est employé qu'à l'accompli et afin d'exprimer l'inaccompli et l'impératif de 'voir' on se sert du verbe $s\bar{a}f$.

- et pas de l'allomorphe $-\partial t$ typique des parlers bédouins. En ce qui concerne le morphème pluriel -w, ce parler le maintient car il possède une forme verbale de type citadin qui termine en $/-\bar{a}w/$.
- b) À l'inaccompli, le morphème pluriel -w fait assimiler la dernière radicale vocalique et donc ce parler possède une forme verbale de type bédouin qui termine en /ū/ (< */-īw/).
- c) Par rapport au traitement du morphème pluriel -w, on rappellera que Tunis et Sousse présentent à l'accompli mšāw, à l'inaccompli nəmšīw, təmšīw, yəmšīw, et à l'impératif əmšīw⁽¹⁸⁾.
- 3.1.5. Les deux verbes hamzés $2axa\underline{d}a$ ($<\sqrt{2}x\underline{d}$) 'prendre' et 2akala ($\sqrt{2}kl$) 'manger' de l'ancien arabe connaissent, à l'instar de la plupart des variétés néoarabes maghrébines, les correspondants tunisiens $x\underline{d}\bar{a}$ et $kl\bar{a}$ qui à l'accompli s'insèrent dans la catégorie des défectueux (respectivement $\sqrt{x\underline{d}y}$ et \sqrt{kly})⁽¹⁹⁾. La conjugaison de $x\underline{d}\bar{a}$ 'prendre' reproduite ci-après en décrit le modèle :

	Accompli	Inaccompli	Impératif
1sg	x <u>d</u> īt	nāxu <u>d</u>	
2^{m}	x <u>d</u> īt	tāxu <u>d</u>	xū₫
2^{f}	x <u>d</u> īti	tāx <u>d</u> i	xū₫i
$3^{\rm m}$	x <u>d</u> ā	yāxu <u>d</u>	
$3^{\rm f}$	x <u>d</u> āt	tāxu <u>d</u>	
1pl	x <u>d</u> īna	nāx <u>d</u> u	
2pl	x <u>d</u> ītu	tāx <u>d</u> u	х <u>й</u> ди
3pl	x <u>d</u> āw	yāx <u>d</u> u	

3.1.6. Le préverbe du futur est $b\bar{a}s$ qui est invariable et s'applique à l'inaccompli⁽²⁰⁾ : $sk\bar{u}n$ $b\bar{a}s$ $sk\bar{u}n$ $b\bar{a}s$ $sk\bar{u}n$ $b\bar{a}s$ $sk\bar{u}n$ $sk\bar{u}n$

⁽¹⁸⁾ Sur le verbe tunisois, Mion (2004).

⁽¹⁹⁾ On rappellera, d'ailleurs, que pour certaines variétés marocaines ces deux verbes à l'accompli passent à la catégorie des concaves. À Skoura, pour ne citer qu'un exemple, les formes courantes sont xad/yāxud et kal/yākul (Aguadé, Elyaacoubi 1995 : 51).

⁽²⁰⁾ Généralement on considère $b\bar{a}s$ comme provenant de *māsi 'allant' et comme confondu ensuite avec le subordonnant b- $\bar{a}s$ 'afin de', bien que Durand (2007 : 261) rappelle pour la particule ad- du berbère la confluence de ces deux mêmes valeurs de futur et subjonctif.

À l'instar du tunisois, un futur intentionnel et immédiat est rendu par taw- $(<*tawwa 'maintenant')^{(21)}$: $taw-ng\bar{u}l-h\bar{a}-l\partial k$ 'je vais te le dire'.

- 3.1.7. Un impératif de la 1^{ère} pers. pl. à valeur d'exhortation s'obtient par l'application de *xan* (<**xallī-ni*) initial⁽²²⁾. Exemple : *xan-nəmšu!* 'allons-y!'.
- 3.1.8. La négation verbale la plus fréquente est constituée par le morphème discontinu $m\bar{a}$ — \check{s} qui s'applique à l'accompli et à l'inaccompli⁽²³⁾. Si le verbe se termine par une consonne, une voyelle \check{o} épenthétique s'insert avant le segment / \check{s} / de la négation. Exemples : $m\bar{a}$ -na(raf- \mathring{s}) 'je ne sais pas', $m\bar{a}$ -ta(arf i- \mathring{s}) 'tu ne sais pas', $m\bar{a}$ -ta(b) ' a) ' a) 'ils n'ont pas voulu nous donner l'eau', a) ' a) 'ne travaille pas!'.

À propos de la négation du verbe \mathcal{C}^a raf 'savoir, connaître' à l'inaccompli, on constate que le segment /f/ est sauvegardé d'une façon stable, comme d'ailleurs dans le reste du nord de la Tunisie, mais au contraire du Sahel où sa chute se produit fréquemment⁽²⁴⁾.

3.1.9. La négation nominale se fait à travers la particule négative *maš* qui peut également recevoir les pronoms suffixes en formant ainsi une série complète. L'option de *mā-ṛā-nī-š*, *mā-ṛā-k-š*, etc., qui est propre à la majorité de l'Algérie⁽²⁵⁾, n'est pas documentée à Mateur.

Le schéma suivant compare la situation de Mateur avec celles de Tunis⁽²⁶⁾ et de Sousse⁽²⁷⁾, ainsi qu'avec celle d'une ville algérienne proche de la Tunisie telle qu'Annaba⁽²⁸⁾:

	Annaba	Mateur	Tunis	Sousse
Forme absolue	maš	məš	$mar{u}\check{s}$	miš
1sg	maš-ni	məš-ni	mā-nī-š	miš-ni

⁽²¹⁾ Mion (2004: 251-2).

⁽²²⁾ Comme on l'a déjà observé ailleurs (Mion 2004 : 253), ce xan- peut être désormais considéré comme une marque préverbiale complètement grammaticalisée.

⁽²³⁾ L'inaccompli peut avoir aussi la valeur d'un impératif négatif.

⁽²⁴⁾ Dans les villages situés sur la côte entre Mahdia et Sfax, par exemple, les formes de type mā-naſrá-š 'je ne sais pas' et mā-taſrī-š 'tu¹ ne sais pas' sont assez courantes.

⁽²⁵⁾ Voir, par exemple, Marçais (1977 : 194), Souag (2005 : 166).

⁽²⁶⁾ Stumme (1896), Singer (1984).

⁽²⁷⁾ Talmoudi (1980: 167).

⁽²⁸⁾ Meftouh, Bouchemal, Smaïli (2012).

$2^{m/f}$	maš-k	məš-k	mā̄-k-š	mišš-ək
3 ^m	maš-u	тəšš-и	$m\bar{a}$ - $h\bar{u}$ - $\check{s}\sim m\bar{u}\check{s}$	mišš-u
3 ^f	maš-i	məš-ha	mā̄-hī-š	miš-ha
1pl	maš-na	məš-na	mā̄-nā̄-š	miš-na
2pl	maš-kum	məš-kum	mā̄-kum-š	miš-kum
3pl	maš-hum	məš-hum	mā-hum-š	miš-hum

Exemples: məšni sārəf 'je ne sais pas', məšna twānsa nahna? 'on n'est pas des Tunisiens, nous?'.

3.2. Le système pronominal

3.2.1. Le schéma suivant présente les deux séries des pronoms indépendants et suffixes :

	Indépendants	Suffixes
1sg	āna	-i/-ya ; -ni
2^{m}	ənta	-∂k
2^{f}	ənti	
$3^{\rm m}$	hūwa	-u/-h
3^{f}	hīwa	-ha
1pl	паћпа	-na
2pl	əntūma	-kum
3pl	hūma	-hum

- 3.2.1.1. À la 1^{ère} pers. sg., le parler de Mateur se sert du thème $\bar{a}na$ (en Api ['ɛːnæ̞]), avec une voyelle initiale longue, qui est commun à Tunis et à quelques parlers montagnards de la Kroumirie (par exemple Aïn Draham), mais s'oppose aussi bien aux citadins $\bar{a}ni$ de Sousse et $y\bar{a}na$ de Kairouan (cf. maltais <jien(a)> $y\bar{i}^e n(a)$, mais aussi le Nord du Maroc et certaines zones côtières de l'Algérie) qu'aux ruraux septentrionaux qui présentent $n\bar{a}y(a)$ (par exemple Le Kef).
- 3.2.1.2. À la 2^{ème} pers. sg., Mateur connaît une opposition de genre dans la série indépendante, ce qui diffère du système des parlers de type citadin, comme celui de Tunis, Sousse et Kairouan qui ne connaissent qu'un seul thème *ənti* pour le masculin et le féminin. Cette opposition de genre n'est toutefois pas

sauvegardée dans le correspondant pronom suffixe aussi bien au singulier qu'au pluriel.

- 3.2.1.3. À la 1^{ère} pers. pl., le parler de Mateur se sert de $na\hbar na$, un thème à consonne /n/ initiale qui est commun à plusieurs variétés tunisiennes rurales du Nord jusqu'au Sud et, sur le plan des variétés citadines, à Kairouan⁽²⁹⁾. On rappelle qu'ailleurs on n'a que des thèmes tels que $a\hbar na$ (qui est tunisois), ou $a\hbar na$, $\hbar n\bar{a}$, etc.
- 3.2.1.4. Les pronoms suffixes pluriels de 2^{ème} et 3^{ème} pers., -kum et -hum, géminent leur consonne finale /m/ lorsqu'ils reçoivent le /š/ de la négation discontinue : mā-yasarfu-kúmm-³š 'ils ne vous connaissent pas', əl-mā mā-ywəṣṣul-húmm³-š 'l'eau ne lui arrive pas', mā-dkurt-húmm-³š 'je ne les ai pas mentionnés'.
- 3.2.2. Le système des démonstratifs distingue une série indépendante et une série préfixe. La série des démonstratifs indépendants est la suivante :

	Proximité	Éloignement
sg.masc.	hāḏa (haḏāya)	ha <u>d</u> āka
sg.fém.	hāḏi (haḏīya)	ha <u>d</u> īka
pl.masc./fém.	hā <u>d</u> um	ha <u>d</u> ūka

Quant au thème $h\bar{a}\underline{d}um$, il a été observé même dans certains sociolectes de l'île de Djerba⁽³⁰⁾ et dans le Nord du Maroc⁽³¹⁾, et sa variante $h\bar{a}\underline{d}\bar{u}m(a)$ est documentée dans les parlers bédouins du Sud algérois, constantinois et tunisien⁽³²⁾. Dans nos données, toutefois, ce pronom n'apparaît qu'avec la voyelle brève /u/.

Si les démonstratifs sont employés en fonction adjectivale, selon une typologie qui se dessine au Hijaz et se prolonge jusqu'en Égypte en passant par le Soudan, ils suivent le substantif modifié : l- δsm $h\bar{a}da$ 'ce nom', l'- $\hbar k\bar{a}ya$ $h\bar{a}d\bar{a}$ 'cette histoire'. Les allomorphes $had\bar{a}ya$ et $had\bar{a}ya$ sont des variantes emphatiques.

-

⁽²⁹⁾ Hors de la Tunisie, Marçais (1977 : 189) mentionne la présence de ce thème en Oranie et en Libve.

⁽³⁰⁾ Behnstedt (1998: 74).

⁽³¹⁾ Je dois cette information aux réviseurs anonymes de cet article.

⁽³²⁾ Marçais (1977: 198).

La série des démonstratifs préfixes est la suivante :

Proximité Éloignement ha-l- hāk-əl-

Ils sont invariables (genre et nombre) et ne sont utilisés que seulement en fonction d'adjectif : ha-l-mašākəl 'ces problèmes', hāk-əl-ḥāku l-aħmər 'ce paquet rouge là'.

- 3.2.3. Les thèmes interrogatifs sont : $a\check{s}nuww(a) \sim \check{s}nuwwa$ 'quoi^m ?', $a\check{s}niyy(a) \sim \check{s}niyya$ 'quoi^f ?', $(a)\check{s}n\bar{u}ma$ 'quoi^{pl}', $k\bar{t}f\check{a}\check{s}$ 'comment ?', $g\partial dd\bar{a}\check{s}$ 'combien ?', $wagt\bar{a}\check{s}$ 'quand ?', $w\bar{t}n \sim f\bar{t}n$ 'où ?', $\check{s}k\bar{u}n$ 'qui ?'. À propos de $f\bar{t}n$ on observera qu'il peut être également employé en impliquant un mouvement, comme dans $f\bar{t}n m\bar{a}\check{s}i$? 'où vas-tu?'; à propos de $\check{s}k\bar{u}n$, il peut recevoir aussi bien des pronoms suffixes, comme dans $\check{s}k\bar{u}n$ -kum 'qui êtes vous ?', que des prépositions préfixes, comme dans $m\check{s}\bar{a}-\check{s}k\bar{u}n$ 'avec qui ?' et 'l- $\check{s}k\bar{u}n$ 'à qui ?'⁽³³⁾.
- 3.2.5. Le pronom relatif est (∂)*lli*, qui est toujours invariable et ne semble pas lié à la définitude du nom qu'il modifie : ∂z -zm \bar{a} sa lli t ∂x d ∂m ms \bar{a} -kum 'l'équipe qui travaille avec vous', $f\partial m$ a $h\bar{a}$ za lli ma-fhumna- $h\bar{a}$ -s 'il y a un truc que nous n'avons pas compris'.
- 3.2.6. Le réflexif peut se former par l'emploi du mot $r\bar{u}h$ 'âme' : $hrug r\bar{u}h$ -u 'il s'est brûlé'. Ce terme peut être employé aussi au pluriel : $hrugna rw\bar{a}h$ -na 'nous nous sommes brûlés'.

3.3. Le système nominal

3.3.1. En excluant les pluriels aux morphèmes suffixes $-\bar{i}n$ et $-\bar{a}t$, parmi les différentes possibilités de formation du pluriel interne on se limitera ici à signaler la présence de formes caractérisées par un schème $CC\bar{a}C_{\partial}C$, telles que $sr\bar{a}d_{\partial}k$ 'coqs' (\leftarrow sg. $sard\bar{u}k$), $sb\bar{a}b_{\partial}k$ 'fenêtres' (\leftarrow sg. $subb\bar{a}k$), $kb\bar{a}b_{\partial}t$ 'manteaux' (\leftarrow sg. $kabb\bar{u}t$). Les formes du schème correspondant $CC\bar{a}C\bar{i}C$ (d'où $sr\bar{a}d\bar{i}k$, $sb\bar{a}b\bar{i}k$, $kb\bar{a}b\bar{i}t$) peuvent être entendues dans les campagnes des alentours de Mateur.

(33) Les formes basées sur /mən/ précédé par des prépositions (à l'instar de msā-mən, etc.), qui sont courantes au Maghreb occidental, ne sont pas documentées en Tunisie.

3.3.2. Le morphème duel $-\bar{i}n$ (< *-ayn) ne continue à s'appliquer qu'aux parties doubles du corps ($y = dd\bar{i}n$ 'mains') et aux expressions de temps ($y\bar{u}m\bar{i}n$ 'deux jours'). En tout autre cas, on se sert de $z\bar{u}z$ (< * $zaw\check{g}$ 'couple') suivi du nom au pluriel : $z\bar{u}z$ "bn \bar{u} " 'deux filles', $z\bar{u}z$ " db \bar{u} bəz 'deux bouteilles'.

3.3.3. L'état d'annexion entre deux termes est rendu par leur juxtaposition ou bien par l'emploi de la particule génitivale $mt\bar{a}\hat{s}$ où, contrairement à certains parlers algériens tel que par exemple celui de Dellys avec $(n)t\bar{a}\hat{s}^{(34)}$, le segment /m/ est bien stable : ∂r - $rux\bar{s}a$ $mt\bar{a}\hat{s}$ ∂t -taksi 'le permis du taxi'.

4. Adverbes

Adverbes de temps: $taw \sim tawwa$ 'maintenant', gbal 'avant', mbasta 'après'; l- $y\bar{u}m$ 'aujourd'hui', l- $b\bar{a}r\partial\hbar$ 'hier', wutt- ∂l - $b\bar{a}r\partial\hbar$ 'l'autre hier', gudwa 'demain', basta gudwa 'après demain', basta gudwa 'dans trois jours' (litt. 'après deux [fois] demain'). Adverbes de lieu: $hn\bar{a}$ 'ici', $gad\bar{u}ka$ 'là'. Adverbes de mode: $hakka \sim hakk\bar{u}ka$ 'comme ça'. Autres adverbes: $sala-x\bar{u}tar \sim sala-x\bar{u}tar \sim sala-x\bar{u}tar$ 'parce que'.

5. Textes

- 5.1. Les stades de Tunis
- [1] fəl-sāṣma masrūfa t-taražži, l-ifrīqi, w-l-malsab ət-tūnsi, hādum ət-tlāta lli masrūfīn fəl-sāṣma.
- [2] akbar malsab taw malsab ṛādəs, sabsa novōmbr, fəl-banlieue, ən-nāħya žžanūbīya, šīrət ħammām l-unf w... bīr əl-bāy w... əš-šīra hadīka.
- [3] w-fumma ṣṭād əl-manzah, grīb əl-aryāna, l-manzah hadīya, w-fumma wāħd āxər f-šīrt əl-... grīb mə-ž-žbəl l-aħmar, əl-malsab əš-šasbi.
- [4] ām_āna⁽³⁵⁾ mā-kunt-š maġrūm barša bəl-kūra, w-waḷḷāhi ħyāt-i l-ṣṭād⁽³⁶⁾ māmšīt-lu kān marrtīn.
- [5] kun_nəmšū-lu⁽³⁷⁾ lal-əħtifālāt mtā\$ sab\$a nuvōmbr, w-nəmšu nāgfu ġadīka ka-ta\$zīz, ħmāya \$a-š-šaġáb w-\$a-l-mašākəl,

⁽³⁴⁾ Souag (2005 : 164).

⁽³⁵⁾ Pour *āma āna.

⁽³⁶⁾ Il n'est pas clair si le segment /l-/ doit être interprété comme une préposition l- de direction non assimilée, ou bien comme une consonne faisant partie du mot à partir du syntagme fr. le stade (à l'instar de *la gare > tun. langār, mar. lāgār 'gare').

⁽³⁷⁾ Pour *kunna nəmšū-lu.

- [6] w-yastū-na l-bağğuwāt, nəl⁸bsū-hum, w-cache-col mauve, xātər-ši l-kūlēr mtās ət-tažammus mauve, masrūf, violet.
- [1] Dans la capitale, l'Espérance, le [Club] Africain et le Stade Tunisien sont connus, ce sont les trois [équipes] célèbres de la capitale.
- [2] Le stade le plus grand maintenant est celui de Radès, le Sept Novembre, dans la banlieue, sur le versant méridional, dans la direction de Hammam Lif et... de Bir El Bey et... cette direction.
- [3] Et il y a le stade d'El Menzah, proche d'Ariana, [c'est] El Menzah là, et il y en a encore un autre en direction de... près de Jebel Ahmar, le stade populaire.
- [4] Mais moi je n'étais pas très fana' du football, et je te jure que dans toute ma vie je ne m'y suis rendu [au stade] que deux fois.
- [5] On y allait pour les célébrations du Sept Novembre, nous y allions pour rester là-bas et supporter, et comme sécurité contre le désordre et les problèmes.
- [6] Et ils nous donnaient les badges, nous les mettions, un cache-col mauve, parce que la couleur du *Rassemblement*⁽³⁸⁾ est le mauve, c'est connu, le violet.

5.2. La cuisine

[1] f-rumdān nasamlu brīk, slāṭa məšwīya, šurbət frīk,

- [2] w-mbasd fumma l-lablābi, w-l-kaftāži,
- [3] w-əl-ləblābi ħumməş nṭayybū-h w-nfawwħū-h,
- [4] w-wāħəd yħuṭṭ fī-h r-ruzz w-wāħəd yħuṭṭ fī-h l° -hrīsa l-Sarbi,
- [5] w-tħuṭṭ fī(-h) l-xub²z w-šwayya⁽³⁹⁾ Sdam w-zīt zītūna, hakkāka,
- [6] mtās z-zwāwa hadāka.

⁽³⁸⁾ Le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (at-Tağammus ad-Dustūrī d-Dīmūqrāṭī) était le parti politique de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali.

⁽³⁹⁾ Au contraire d'autres variétés néo-arabes, šwayya est un quantificateur qui ne se sert pas de l'état construit avec le nom. Il se comporte donc comme les numéraux qui, en arabe tunisien, présentent une seule forme (par ex. xamsa 'cinq' et xamsa ktub 'cinq livres') aussi bien en position isolée qu'avec le nom. Voir Singer (1984 : 608 et ss.), Durand (2007 : 256), et plus récemment l'étude sur les numéraux de Biţuna (2008-2011).

[1] Pendant le Ramadhan nous préparons les *brik*, la salade *méchouia*, la chorba frick,

- [2] et après il y a le lablabi et le keftaji,
- [3] le *lablabi* se prépare avec des pois chiches, on les cuisine et on y ajoute des épices,
- [4] et il y en a qui y mettent du riz et même de la [sauce] harissa,
- [5] et tu peux y ajouter du pain et un peu d'œufs et de l'huile d'olive, commeça,
- [6] c'est [originaire] des Zouaves.
- 5.3. Les conditions économiques
- [1] ṛā-na māṭər hā-na muhammšīn, ṛā-hi d-dawla mā-mšāt-ha yāsər,
- [2] ṛā-hi kārta Sala qtiṣād əl-blād w-Sala qtiṣād əl-blād əl-kull,
- [3] l-ādāt ġāli, w-l-māzūt ġāli, w-kull šay ġāli,
- [4] w-ən-nās əl-kull faddət, xāṭər rəzg əd-dawla huwwa rəzg əš-šasb əl-kāməl.
- [1] À Mateur nous sommes des marginalisés, et l'État n'est pas très présent,
- [2] C'est une catastrophe pour l'économie du pays, de tout le pays,
- [3] Les outils sont chers, le mazout est cher et toute chose est [devenue] chère,
- [4] Les gens en ont marre, parce que les biens de l'État sont les biens de tout le peuple.
- 5.4. Le jeu de Mabrouka⁽⁴⁰⁾
- [1] ya Mabrūka ħəlli l-bāb,
- [2] awlād-ək žāw mə-l-kuttāb,
- [3] Saṭī-ni fūṭa fūṭa,
- [4] w-mərt xāl-ək ballūṭa.
- [1] Dis, Mabrouka, ouvre la porte,
- [2] Tes enfants sont arrivés de l'école,
- [3] Donne-moi une jupe, une jupe,
- [4] Quelle menteuse, la femme de ton oncle.

⁽⁴⁰⁾ Texte et traduction tirés de Louis et Crosse (1944 : 321) ; transcription adaptée.

6. Considérations finales

Il est notoire qu'en Tunisie on distingue entre les parlers à g et les parlers à q, auxquels on se réfère respectivement par les deux expressions $tkallom\ bo-l-g\bar{a}la$ et $tkallom\ bo-l-q\bar{a}la^{(41)}$. Le dialecte de Mateur est une des variétés à g, mais située juste à côté d'une aire vaste qui est caractérisée par la prédominance de q. En fait, la ville de Bizerte, qui est l'épicentre de toute la région, possède un dialecte typologiquement citadin à q, se rattachant donc à l'aire du Grand Tunis.

Les caractéristiques centrales du *māṭri* sont synthétisées par les points suivants :

- le passage de *q à g;
- la conservation des voyelles brèves en syllabe ouverte (et accentué!) dans certaines rares positions phonotactiques⁽⁴²⁾;
- le fort arrondissement vocalique en présence de labiales et d'emphatiques ;
- l'opposition de genre dans les pronoms de 2^{ème} pers. sg. *ənta* et *ənti* ;
- le pronom personnel de 1^{ère} pers.pl. en *naħna* ;
- l'opposition de genre à la 2^{ème} pers.sg. de la conjugaison verbale (accompli, inaccompli et impératif);
- dans le verbe défectueux la conservation du morphème suffixe -w du pluriel à l'accompli (→ /-āw/) et son assimilation complète à l'inaccompli (→ /-ū/).

Or, Demeerseman (1965 : 8) insiste sur le caractère agricole de la majorité du territoire tunisien, en mettant en exergue « une interpénétration des psychologies citadine et rurale, à un degré qui pourra varier assez considérablement avec les régions, mais qui est présente comme un fait absolument général dans le pays ». Un chef-lieu comme Mateur jusqu'à la première moitié du XIX ème siècle n'a qu'une fonction réduite à un marché agricole dépourvu de toute vie urbaine (43).

Que dire donc du *māṭri* : s'agit-il d'un parler bédouin ou bien d'un parler sédentaire se rattachant au type villageois ?

⁽⁴¹⁾ Cf. Durand (2007: 245).

⁽⁴²⁾ Des phénomènes semblables sont attestés dans certaines variétés hilāliennes et sulaymites, cf. Ritt-Benmimoun (2014a). Cantineau (1939 : 862) signale des conjugaisons de type <ned*rsu> dans certains parlers nomades du département de Constantine.

⁽⁴³⁾ D'après l'étude de Ganiage (1964), mentionnée par Demeerseman (1965 : 10).

Marçais (1950) classifiait les variétés tunisiennes à g comme bédouines et soulignait que les variétés de type Sulaym sont situées dans tout le territoire tunisien jusqu'à l'ouest de la Medjerda⁽⁴⁴⁾, c'est-à-dire là où effectivement se trouve Mateur et tout juste avant le début de la zone du « *dialecte E* des nomades tunisiens de la Kroumirie » mise en relief par Cantineau (1939 : 851).

Saada (1984 : 16) inclut le $m\bar{a}tri$ dans sa liste des parlers bédouins du pays mais doit également reconnaître que la classification typologique pose un problème fondamental : toute la Tunisie rurale ne parle qu'avec $g^{(45)}$. Il ne sera pas utile même de nous interroger sur les distinctions d'Ibn Khaldoun, parce qu'il affirme qu'après les invasions des Banū Hilāl en Tunisie il était à peine possible de reconnaître les traces d'un caractère sédentaire dans des villes telles que Kairouan et Mahdia.

À Mateur, la nature linguistiquement bédouine de la région se montre d'une façon évidente dans les alentours de cette localité. Par exemple dans le village de Joumine Dam (dix kilomètres à sud de la ville) où on retrouve des traits tels que * $\dot{s}it\bar{a}$? > $\dot{s}t\bar{t}$ 'hiver' (cf. mateurois $\dot{s}t\bar{a}$)⁽⁴⁶⁾ et $\dot{m}\dot{s}\bar{u}$ 'ils sont allés' (cf. mateurois $\dot{m}\dot{s}\bar{a}w$). Ce caractère bédouin se maintient à Mateur à travers quelques traits importants, à l'instar de *q > g et de l'opposition de genre dans les systèmes verbal et pronominal.

La coexistence à Mateur de deux traits apparemment antithétiques tels que la diphtongue /-āw/ à l'accompli et la monophtongue /-ū/ à l'inaccompli des verbes défectueux est, par contre, plus problématique. En l'état actuel de nos connaissances ce phénomène ne semble pas lié à des différences diastratiques et, en ce qui concerne le niveau générationnel, on remarquera qu'il est possible d'observer l'alternance de /-āw/ et /-ū/ même dans les textes des années 1940 de A. Louis et E. Crosse. Si l'on exclut la présence de différences diastratiques, on ne pourra par conséquent expliquer ce phénomène qu'en termes d'économie

⁽⁴⁴⁾ Voir Ritt-Benmimoun (2014a) pour une reclassification des parlers bédouins de la Tunisie, avec une attention particulière pour le Sud du pays.

⁽⁴⁵⁾ Saada (1984 : 28). Il est d'ailleurs très intéressant qu'elle observe que selon la perception de la population de Tozeur, village du Sud avec un parler bédouin naturellement à g, le parler des « *Saráb* » est celui des alentours.

⁽⁴⁶⁾ Marçais (1950 : 214) et Cantineau (1939 : 858 ; 1960 : 99) considèrent l'imāla en -ī ou en -ī^α comme une caractéristique propre aux parlers bédouins. Il faut toutefois rappeler la présence de la fracture aussi dans des territoires sédentaires tels que Malte et al-Andalus.

articulatoire, à savoir à travers la résistance du /ā/ à l'accompli et la chute du /ī/ de */-īw/ à l'inaccompli⁽⁴⁷⁾. Mais cette situation devra être interprétée comme le résultat linguistique du rôle socio-politique joué par cette ville dans sa région.

Mateur est une *mustamadiyya* gravitant dans l'orbite d'une culture sédentaire, bien que rurale, et un chef-lieu où la population d'une vaste région agricole se rencontre le jour du marché hebdomadaire; un chef-lieu à son tour situé dans une *wilāya* (Bizerte) qui représente depuis longtemps la destination de grandes vagues migratoires interrégionales provenant en même temps du Sahel et de la Kroumirie⁽⁴⁸⁾. Le *māṭri* ne pourra par conséquent qu'alterner des traits purement sédentaires à des traits bédouins⁽⁴⁹⁾, en poussant les dialectologues à s'interroger sur la nature mixte des parlers tunisiens communément dits 'villageois'.

BIBLIOGRAPHIE

AGUADE, Jordi ; ELYAACOUBI, Mohammad, (1995), *El dialecto árabe de Skūra (Marruecos)*, Madrid.

BEHNSTEDT, Peter, (1998), «Zum Arabischen von Djerba (Tunesien) I», Zeitschrift für arabische Linguistik 35, pp. 52-83.

BIŢUNA, Gabriel, (2008-2011), «The Morpho-Syntax of the Numeral in the Spoken Arabic of Tunis», *Romano-Arabica* 8-11, pp. 25-42.

BORIS, Gilbert, (1958), Lexique du parler arabe des Marāzîg, Paris.

CANTINEAU, Jean, (1939), «Les parlers arabes du Département de Constantine», in *Quatrième Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord*, Alger, pp. 849-863.

.

⁽⁴⁷⁾ Il faudra quand même rappeler que pour les Ulād Brāhīm de Saïda, Marçais (1908 : 85-88) cite <glôw/iéglu> et <ĕnsôw/iénsu>. Par contre la hassāniyya, d'après Cohen (1963 : 103, 106), connaît une conjugaison de type lgāw/yəlgāw à côté d'un type mšāw/yəmšu.

⁽⁴⁸⁾ Picouet (1971 : 137 et ss.) décrit bien le courant Le Kef-Béja-Bizerte.

⁽⁴⁹⁾ Sur la pénétration des parlers nomades tunisiens en Algérie, Cantineau (1939 : 859) observait justement l'ordre d'apparition de certaines particularités au fur et à mesure qu'on se dirige depuis les confins tunisiens vers l'ouest, un ordre dans lequel, parmi les traits différents, il trouvait « les formes des verbes à 3° radicale faible, en commençant par l'inaccompli (*tensi*, *yensu*) et seulement après l'accompli (*mšet*, *mšu*) ».

- CANTINEAU, Jean, (1960), Cours de phonétique arabe, Paris.
- COHEN, David, (1963), Le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie (parler de la Gebla), Paris.
- COHEN, David, (1964), Le parler arabe des Juifs de Tunis, Paris.
- DEMEERSEMAN, André, (1965), «Aux frontières de la psychologie rurale», *Institut des Belles-Lettres Arabes* 109, pp. 1-34.
- DURAND, Olivier, (2007), «L'arabo di Tunisi. Note di dialettologia comparata», in G. Lancioni, O. Durand (éds.), *Dirāsāt aryūliyya. Studi in onore di Angelo Arioli*, Rome, pp. 243-271.
- DURAND, Olivier, (2012), «Voyelles tunisoises», in A. Barontini, Ch. Pereira, Á. Vicente, K. Ziamari (éds.), Dynamiques langagières en Arabophonies. Variations, contacts, migrations et créations artistiques. Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et ses collègues, Saragosse, pp. 65-76.
- GANIAGE, Jean, (1964), «La population de la Tunisie vers 1860. Essai d'évaluation d'après les registres fiscaux», *Etudes Maghrébines*, pp. 165-193.
- LOUIS, André & CROSSE, Ernest, (1944), «Les jeux de la rue à Mateur», *Institut des Belles-Lettres Arabes* 27, pp. 303-328.
- MARÇAIS, Philippe, (1977), Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin, Paris.
- MARÇAIS, William, (1908), Le dialecte arabe des Ūlâd Brāhîm de Saïda (Département d'Oran), Paris.
- MARÇAIS, William, (1950), «Les parlers arabes», in A. Basset (éd.), *Initiation* à *la Tunisie*, Paris, pp. 195-219.
- MARÇAIS, William & GUIGA, Abderrahmâne, (1958-61) *Textes arabes de Takroūna*. Vol. I: *Textes, transcription et traduction annotée*, Paris.
- MEFTOUH, Karima & BOUCHEMAL, Najette & SMAÏLI, Kamel, (2012), «A Study of Non-Resourced Language: An Algerian Dialect», in *Proceeding of: SLTU'2012: The third International Workshop on Spoken Languages Technologies for Under-resourced Languages*. En ligne: http://www.loria.fr/~smaili/KarimaDernVers.pdf.
- MION, Giuliano, (2004), «Osservazioni sul sistema verbale dell'arabo di Tunisi», *Rivista degli Studi Orientali* 78 [2006], pp. 243-255.
- MION, Giuliano, (2008), «Le vocalisme et l'*imāla* en arabe tunisien», in S. Procházka, V. Ritt-Benmimoun (eds.), *Between the Atlantic and Indian*

- Oceans. Studies on Contemporary Arabic Dialects. Proceedings of the 7th Aida Conference, Wien, pp. 305-314.
- MION, Giuliano, (2013), «Quelques remarques sur les verbes modaux et les pseudo-verbes de l'arabe parlé à Tunis», *Folia Orientalia* 50, pp. 51-65.
- PICOUET, Michel, (1971), «Aperçu des migrations intérieures en Tunisie», *Population* 26, pp. 125-148.
- RITT-BENMIMOUN, Veronika, (2014a), «The Tunisian Hilāl and Sulaym Dialects. A Preliminary Comparative Study», in O. Durand, A. D. Langone, G. Mion (eds.), *Alf lahǧa wa-lahǧa. Proceedings of the 9th Aida Conference*, Wien, pp. 351-359.
- RITT-BENMIMOUN, Veronika, (2014b), Grammatik des arabischen Beduinendialekts der Region Douz (Südtunesien), Wiesbaden.
- SAADA, Lucienne, (1968), Le parler arabe des juifs de Sousse (Condition humaine et terminologie des gestes), Paris.
- SAADA, Lucienne, (1984), Eléments de description du parler arabe de Tozeur (Tunisie), Paris.
- SINGER, Hans Rudolf, (1984), Grammatik der arabischen Mundart der Medina von Tunis, Berlin-New York.
- SOUAG, Lameen, (2005), «The Arabic Dialect of Dellys», *Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalusí* 9, pp. 151-180.
- STUMME, Hans, (1896), Grammatik des tunisischen Arabisch nebst Glossar, Leipzig.
- TALMOUDI, Fathi, (1980), The Arabic Dialect of Sūsa (Tunisia), Göteborg.
- YODA, Sumikazu, (2008), «On the Vowel System of the al-Mahdīya Dialect of Central Tunisia», in S. Procházka, V. Ritt-Benmimoun (eds.), *Between the Atlantic and Indian Oceans. Studies on Contemporary Arabic Dialects. Proceedings of the 7th Aida Conference*, Wien, pp. 483-490.